Tabbloid, Fastpencil : récupérer le contenu d'un blog (newsletter, livre, ..)

Nous présentons ici deux offres qui permettent de récupérer le contenu d'un blog, pour le transformer :

- dans le cas de TABLOID : **en une newsletter** assez simple, sans permettre d'intervention entre la récupération des données et leur diffusion sous forme de lettre d'info.
- dans le cas de FASTPENCIL : **en un livre**, avec la possibilité d'intervenir assez fortement entre le moment de la récupération des données et celui de la création du livre.

- Développé par Hewlett Packard, ce site (accès ici) permet d'inscrire une adresse url d'articles (exemple : lien du flux rss d'un blog tel que http://www.otarion.info/veille/?feed=rss2) pour transformer chaque article publié en document pouvant être intégré dans une lettre d'information.

- Une fois l'adresse enregistrée et vérifiée par tabbloid, vous pouvez préciser les options de livraison :

  - e-mail à qui sera envoyé le document.
  - fréquence de la livraison (quotidien, hebdomadaire).
  - heure de la livraison.

- L'e-mail qui est envoyé contient en pièce jointe un document pdf reprenant le contenu de l'ensemble des articles récupérés (voir un exemple ici), ainsi qu'un lien permettant d'y accéder directement en ligne (même exemple en

ligne ici).

Une autre offre, proposée par FastPencil (démonstration sur le site ici) permet, une fois inscrit, de créer différents projets d'édition.

L'objectif est la rédaction puis la publication d'un livre.

Différentes fonctions sont proposées :

- Intégrer au sein d'un même projet le contenu d'un ou plusieurs blogs : chacun des billets est considéré comme un chapitre du livre.
- Il est possible à tout moment de modifier l'ordre des chapitres, de supprimer un chapitre.
- Un éditeur permet de modifier le contenu.
- Une approche collaborative est possible : il est possible d'inviter des lecteurs (pouvant apporter des commentaires sans modifier le contenu) ou des auteurs (pouvant commenter et modifier le contenu)
- générer une version PDF du livre (voir ici un exemple brut de décoffrage)

Toutes ces fonctions sont disponibles gratuitement, même si FastPencil propose par ailleurs un certain nombre de packages payants (relecture, amélioration graphique, publication sur Amazon ou autre, etc.).

Google préfère t-il les blogs ?

On peut se poser la question, à la lecture du résultat de

cette recherche.

Je ne m'en plains pas, arrivant en 1ère position sans avoir rien fait de particulier pour cela, mais cela confirme l'intérêt de ce format, en lien avec un site institutionnel :

---

un blog sur intranet : pourquoi, comment

- Un blog est un des outils pouvant être mis en ligne sur un intranet, sur lequel on trouvera classiquement :
  - le trombinoscope, toujours très attendu ;
  - la mise en ligne d'une documentation, de guides de bonnes pratiques ;
  - des pages propres aux différentes entités d'un réseau « éparpillé » (permettant à chacun une meilleure connaissance des activités du groupe, un partage d'expériences) ;
  - des actualités (entités ou groupe) ;
- La mise en place d'un blog se révèle adaptée pour révéler des expertises et des experts, afin de mettre en avant la valeur ajoutée métier apportée par l'organisation.
- Pour répondre à cette question, le blog n'est pas le seul format possible, et différents outils existent :
  - une ou des Foires Aux Questions ;
  - un Chat (suppose d'importantes ressources, et peut être utile ou nécessaire à certains moments bien particuliers

[crise,) ;

- un Wiki (permettant à une communauté de partager et de faire avancer un travail véritablement sous une forme véritablement collaborative) ;
- un Blog, qui suppose l'existence d'un expert disposant de suffisamment de temps pour fournir un contenu régulièrement ;

- Chacun de ces outils peuvent s'enrichir mutuellement, et il n'est pas question de choisir l'un OU l'autre, mais bien plutôt de mettre en place des passerelles entre chacun.

- Une des clés du succès sera la capacité à faire vivre ces pages dans le temps, comme le montre un intéressant point de vue paru dans 01net.